

En ligne tous les mardis

11 décembre 2018

LA VIE ECONOMIQUE

- [SMIC, CSG, prime de fin d'année : la liste des annonces d'Emmanuel Macron](#)
- [Discours de Macron : des mesures jugées insuffisantes, à droite comme à gauche](#)
- ["Gilets jaunes": 1.723 personnes interpellées samedi en France](#)
- ["Gilets jaunes" : Macron annonce que la hausse des taxes sur le carburant est finalement "annulée"](#)
- [Edouard Philippe confirme que la hausse des taxes sur le carburant ne sera pas réintroduite](#)
- [Malgré les promesses d'Edouard Philippe, le coût de l'électricité devra être répercuté, prévient EDF](#)
- ["Gilets jaunes" : un impact économique "sévère et continu" selon Le Maire](#)
- ["Gilets jaunes": perte de 0,1 point de croissance au 4e trimestre](#)
- [La négociation sur l'assurance chômage est reportée](#)

COTISATIONS SECURITE SOCIALE

- [L'Assemblée nationale adopte définitivement le budget de la Sécurité sociale pour 2019](#)
- [415 millions d'euros de crédits versés aux hôpitaux](#)
- [Médecins: toujours moins de généralistes](#)

FISCALITE

- [ISF : Macron recadre ses ministres](#)
- [La France introduira une taxe Gafa en 2019 faute d'accord européen](#)
- [La France championne des impôts selon l'OCDE](#)

LA VIE DES ENTREPRISES

- [Sanofi France annonce un plan de 670 départs volontaires](#)
- [La Fondation Louis Vuitton soupçonnée de fraude fiscale](#)
- [Amende de 189 millions d'euros pour six entreprises d'électroménager](#)

- [Carlos Ghosn inculpé au Japon pour dissimulation de revenus, Nissan aussi](#)

LA VIE DES DEPARTEMENTS

- [Seine-et-Marne. Le Mesnil-Amelot : le logisticien Rhea espère la création de 3500 emplois](#)

OPINIONS/VIE POLITIQUE

- ["Les impôts ne sont plus justes" : l'économiste Julia Cagé appelle à rétablir l'ISF](#)

Qu'est-ce que Le.Crible ?

Le.Crible se propose de trier, dans l'actualité économique, politique, législative et réglementaire, toute information utile, directe et indirecte, en relation avec le recouvrement des cotisations de Sécurité sociale.

Outre le suivi de l'actualité, on trouvera dans Le.Crible les projets de textes en débat. Le but étant de pouvoir se forger une opinion en se fondant sur ces projets, sur les commentaires qu'ils suscitent dans toute leur diversité, dans la presse écrite, télévisée, les journaux en ligne, etc.

Une bibliographie est également proposée, qui signale les différentes sorties de livres, là aussi dans un large éventail, sans esprit partisan.

Chaque sujet est systématiquement accompagné d'un lien Internet vers l'article source. Si ce lien est un plus, les sujets sont cependant rédigés de façon à pouvoir être lus sans que le lecteur soit obligé de se référer à la source.

L'équipe de rédaction étant de taille modeste, la couverture de l'actualité ne sera pas exhaustive. Et la formule sera peaufinée au fil des parutions et des réactions des lecteurs qui se manifesteront auprès du mail suivant : eric.tessier@urssaf.fr

LA VIE ECONOMIQUE

● SMIC, CSG, prime de fin d'année : la liste des annonces d'Emmanuel Macron

Le 10/12/18, le président **Macron** s'est adressé aux Français après un mois de manifestations des Gilets jaunes. Après avoir déclaré « *un état d'urgence économique et social* », dit que « *derrière la violence, je n'oublie pas qu'il y a une colère (...) juste à bien des égards* » et reconnu que « *Je sais qu'il m'est arrivé de blesser certains d'entre vous par mes propos* », il a annoncé un certain nombre de mesures :

01)- Le Smic. En plus de la hausse prévue de 1,8 % au 01/01/19, il sera augmenté de 100 euros par mois dès 2019, « *sans qu'il en coûte un euro de plus pour l'employeur* ».

02)- Une prime de fin d'année. Emmanuel Macron a demandé à tous les employeurs « *qui le peuvent* » de verser une prime de fin d'année à leurs salariés. Cette prime sera sans impôt ni charges sociales.

03)- La CSG. L'augmentation de la CSG subie cette année sera supprimée dès 2019 « *pour ceux [retraités, Ndlr] qui touchent moins de 2000 euros par mois* ». Aujourd'hui, seuls les retraités qui touchent moins de 1 200 euros par mois en sont exemptés.

04)- Les heures supplémentaires. Elles seront « *sans impôt ni charges dès 2019* ». Une mesure que le président Sarkozy avait mise en place lors de son quinquennat.

05)- La lutte contre l'évasion fiscale. Les dirigeants des grandes entreprises françaises auront obligation de payer « *leurs impôts en France* ».

06)- Les entreprises qui font des bénéfices en France seront taxées en France.

D'autre part, Emmanuel Macron a annoncé qu'il allait rencontrer les maires de France. Le but : bâtir un socle pour « *un nouveau contrat pour la nation* ». Au cours de cette consultation, devraient être abordés différents sujets : la représentation politique, le mode de scrutin, la prise en compte du vote blanc, le rôle des maires, la décentralisation, l'organisation de l'Etat. Ainsi que l'immigration.

L'ensemble des mesures présentées par le président devrait coûter entre 8 et 10 milliards d'euros (qui s'ajoutent aux 4 milliards qu'implique le renoncement à l'augmentation de la taxe sur les carburants). **Olivier Dussopt**, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'Action et des Comptes publics : « *Ça coûtera entre 8 et 10 milliards, nous sommes en train de le préciser, de voir aussi comment nous allons le financer. [...] Demain le Premier ministre aura l'occasion de préciser les modalités, nous aurons aussi l'occasion d'affiner un certain nombre de choses. C'est le rôle du président de la République de fixer un cap et c'est le rôle du gouvernement de le mettre en œuvre* ».

[https://www.nouvelobs.com/politique/20181210.OBS6894/smic-csg-prime-de-fin-d-annee-la-liste-des-annonces-d-emmanuel-macron.html#xtor=EPR-3-\[ObsDerMin\]-20181210](https://www.nouvelobs.com/politique/20181210.OBS6894/smic-csg-prime-de-fin-d-annee-la-liste-des-annonces-d-emmanuel-macron.html#xtor=EPR-3-[ObsDerMin]-20181210)

[https://www.nouvelobs.com/politique/20181210.OBS6891/gilets-jaunes-macron-decrete-l-etat-d-urgence-economique-et-sociale.html#xtor=EPR-3-\[ObsDerMin\]-20181210](https://www.nouvelobs.com/politique/20181210.OBS6891/gilets-jaunes-macron-decrete-l-etat-d-urgence-economique-et-sociale.html#xtor=EPR-3-[ObsDerMin]-20181210)

[https://www.nouvelobs.com/economie/20181211.OBS6900/macron-annonce-des-mesures-sociales-un-cout-entre-8-et-10-milliards-d-euros.html#xtor=EPR-1-\[ObsActu8h\]-20181211](https://www.nouvelobs.com/economie/20181211.OBS6900/macron-annonce-des-mesures-sociales-un-cout-entre-8-et-10-milliards-d-euros.html#xtor=EPR-1-[ObsActu8h]-20181211)

(Source : www.nouvelobs.com du 10/12/2018 et du 11/12/2018, avec AFP)

[Retour au sommaire](#)

● Discours de Macron : des mesures jugées insuffisantes, à droite comme à gauche

Les diverses réactions au discours et aux annonces du président Macron.

LES GILETS JAUNES

Selon **Le Monde**, bien que certains actent « *un premier pas positif* », la majorité de ceux que le journal a rencontrés sont déçus.

→ **Lionel**, gérant d'une TPE dans le bâtiment : « *C'est une goutte d'eau dans la mer. Avant toute chose notre cher président a parlé de violences inadmissibles et d'irresponsables politiques sans jamais se remettre en question ! Il veut donc rétablir l'ordre républicain, mais à quel prix ? On va encore se retrouver avec des blessures de guerre parce que nous allons manifester notre mécontentement !* »

→ **Thierry**, mécanicien vélo : « *C'est de l'esbroufe, des effets d'annonces, du saupoudrage, on dirait même que c'est de la provocation* ».

→ **Nadine**, postière : « *Soit le petit "Manu" découvre la vraie vie mais il va lui falloir du temps pour la comprendre, l'assimiler et prendre de vraies mesures pour que chacun puisse*

y trouver son compte, soit il nous file un encas, comme s'il se contentait des gâteaux apéro quand il passe à table, lui ! Bon bah, à samedi sur les Champs pour l'Acte V ! ».

LA CLASSE POLITIQUE

→ **Bruno Retailleau**, président du groupe Les Républicains (LR) au Sénat : « *[Le président a fait des] constats justes, [mais] il ne peut pas y avoir de baisses d'impôts s'il n'y a pas de baisse des dépenses publiques. [...] A concentrer les aides sur le smic, on va smicardiser la société française ».*

→ **Eric Ciotti**, député LR : « *[M. Macron] se contente de donner quelques miettes aux Français en colère ».*

→ **Marine Le Pen**, RN : « *Macron recule pour mieux sauter ! [...] Il refuse d'admettre que c'est le modèle dont il est le champion qui est contesté ».*

→ **Nicolas Dupont-Aignan**, président de Debout la France : « *[Ce fut] un grand numéro de théâtre [présidentiel]. Il va continuer la même politique avec un petit paquet cadeau et un petit ruban en couleur. La même politique, cela veut dire la même spoliation des Français qui travaillent ».*

→ **Jean-Luc Mélenchon**, LFI : « *[Le président] se trompe d'époque. [...] Toutes les mesures qu'il a annoncées seront payées par les contribuables et les assurés sociaux, aucune par les grandes fortunes et les profits ».*

→ **Clémentine Autain**, députée LFI : « *[Le pouvoir en place] ne change pas de logiciel : La hausse du SMIC sera payée par l'impôt. Pas de retour de l'ISF. Rien sur l'écologie ».*

→ **Benoît Hamon**, Génération.s : « *On attend une vraie redistribution des richesses ».* Avant de dénoncer la non-remise en cause de la suppression de l'impôt sur la fortune (ISF), l'absence de contribution des « *grandes entreprises polluantes* » ou encore « *des banques et des actionnaires* ».

→ **Olivier Faure**, premier secrétaire du Parti socialiste : « *Le cap n'est pas modifié. [...] Le nouveau monde c'est du Sarkozy. Les heures supplémentaires défiscalisées seront payées par les chômeurs, les retraités et ceux qui n'en font pas ! »*

→ **Yannick Jadot**, EELV : « *Le président@EmmanuelMacron n'a dressé aucune perspective pour une transition écologique et sociale juste ».*

→ **Fabien Roussel**, secrétaire national du PCF : « *Le président des riches vacille mais les riches restent ses protégés. [...] La hausse du SMIC sera payée par nous ! Rien pour les petites retraites, rien pour les minima sociaux, rien pour les agents de nos services publics ! »*

→ **Richard Ferrand**, président La République en marche (LRM) de l'Assemblée nationale : « *Les décisions immédiates et les perspectives d'avenir répondent aux attentes et aux questions soulevées par le mouvement #GiletsJaunes ».*

→ **Bruno Questel**, député de l'Eure LRM : « *Les mesures annoncées sont tangibles, elles répondent aux revendications salariales et à la question du pouvoir d'achat. Elles doivent permettre à chacun de mesurer combien le président a entendu la colère qui s'est exprimée ces dernières semaines. [...] Qu'il s'agisse du parlement ou de la relation aux Français, les conditions sont désormais réunies pour un débat apaisé ».*

Le groupe des députés MoDem : « *[Emmanuel Macron] s'est montré à la hauteur de la situation en décrétant l'urgence économique et sociale. [...] Il a su formuler non seulement des propositions concrètes et immédiates, mais aussi une vision qui pourra fonder le nouveau contrat social et civique entre tous les Français que le Mouvement démocrate appelait de ses vœux ».*

[Retour au sommaire](#)

LES SYNDICATS

→ **Philippe Martinez**, secrétaire général de la CGT : « *[Le président de la République] n'a rien compris ou ne veut rien comprendre de la colère qui s'exprime. [...] On n'annonce rien sur la revalorisation des pensions des retraités, rien sur les minima sociaux [et] rien sur les jeunes ».*

→ **L'Unsa** : « *[L'Unsa] avait revendiqué des mesures nouvelles et d'application immédiate, visant explicitement le pouvoir d'achat [et] constate que les annonces vont dans ce sens. [L'Unsa] s'inquiète cependant, alors que le pouvoir d'achat est en berne pour tous, que les*

agents publics n'aient pas été cités, alors que 46% d'entre eux, de catégorie C, ont une rémunération tangentant le Smic ».

→ **Solidaires** : « [Les annonces sociales] sont loin de constituer un tournant dans la politique de ce gouvernement ».

https://www.lemonde.fr/politique/article/2018/12/10/discours-de-macron-des-mesures-jugees-insuffisantes-a-droite-comme-a-gauche_5395544_823448.html

(Source : www.lemonde.fr du 10/12/2018, avec AFP et Reuters)

● **Gilets jaunes**: 1.723 personnes interpellées samedi en France

D'après les chiffres du ministère de l'Intérieur, ce sont quelque 136 000 personnes qui ont manifesté en France le 08/12/18 dans le cadre du mouvement des Gilets jaunes. C'est un chiffre équivalent à celui des manifestations du 01/12/18. Il y a eu 1 723 interpellations, dont 1 220 gardes à vue. A Paris, toujours selon le ministère de l'Intérieur, il y a eu 10 000 manifestants, 920 interpellations, dont 619 gardes à vue.

[https://www.challenges.fr/france/gilets-jaunes-1-723-personnes-interpellees-samedi-en-france_630908#xtor=EPR-5-\[ChaTopsWE\]-20181209](https://www.challenges.fr/france/gilets-jaunes-1-723-personnes-interpellees-samedi-en-france_630908#xtor=EPR-5-[ChaTopsWE]-20181209)

(Source : www.challenges.fr du 09/12/2018, avec Reuters)

● **"Gilets jaunes" : Macron annonce que la hausse des taxes sur le carburant est finalement "annulée"**

Alors que le 04/12/18, le premier ministre, **Edouard Philippe**, annonçait un moratoire de six mois sur la hausse de la taxe carbone, sur l'essence, le fioul et le diesel, le président **Macron** a déclaré, le 05/12/18, que la hausse des taxes sur les carburants était « finalement purement et simplement "annulée" » pour 2019. **Le communiqué de l'Élysée** : « Le président et le premier ministre ont souhaité de concert que la hausse de la taxe carbone prévue dans le PLF 2019 soit supprimée. Le débat citoyen et parlementaire des semaines et des mois à venir devra permettre de trouver les solutions et les financements qui répondront aux enjeux de la transition écologique, solutions qui devront préserver le pouvoir d'achat de nos concitoyens ».

[https://www.nouvelobs.com/economie/20181206.OBS6652/gilets-jaunes-macron-annonce-que-la-hausse-des-taxes-sur-le-carburant-est-finalement-annulee.html#xtor=EPR-1-\[ObsActu8h\]-20181206](https://www.nouvelobs.com/economie/20181206.OBS6652/gilets-jaunes-macron-annonce-que-la-hausse-des-taxes-sur-le-carburant-est-finalement-annulee.html#xtor=EPR-1-[ObsActu8h]-20181206)

https://www.lemonde.fr/societe/article/2018/12/05/gilets-jaunes-emmanuel-macron-s-oppose-a-tout-retablissement-de-l-isf_5393233_3224.html

(Sources : www.nouvelobs.com du 06/12/2018, www.lemonde.fr du 06/12/2018)

[Retour au sommaire](#)

● **Edouard Philippe confirme que la hausse des taxes sur le carburant ne sera pas réintroduite**

Le 05/12/18, **Edouard Philippe** s'est exprimé devant les sénateurs. Il a confirmé que le gouvernement avait décidé de « renoncer aux mesures fiscales qui devaient entrer en vigueur au 1er janvier 2019 ». Avant de préciser : « Le Sénat ayant voté la suppression de ces taxes (sur le carburant) dans le PLF 2019, elles ne seront pas réintroduites ». M. Philippe a aussi indiqué qu'il était « ouvert » à des mesures supplémentaires en faveur des salariés qui gagnent le smic, « sans pénaliser excessivement la compétitivité de nos entreprises ». Il a évoqué l'augmentation de 1,8 % du Smic au 01/01/19, ainsi que celle de 30 euros de la prime d'activité pour les bas salaires. Il a également avancé la future suppression des cotisations sociales sur les heures supplémentaires dont la date d'entrée en vigueur est septembre 2019. Il a annoncé que Muriel Pénicaud (ministre du Travail), Jacqueline Gourault (ministre des Collectivités) et Elisabeth Borne (ministre des Transports) étaient chargées de conduire une « concertation » avec les organisations syndicales et les élus. Le but : trouver des « solutions » supplémentaires pour les trajets domicile/travail. Enfin, le gouvernement envisagerait le versement d'une prime de fin d'année défiscalisée, qui serait versée par les entreprises à leurs salariés.

[https://www.nouvelobs.com/politique/20181206.OBS6689/edouard-philippe-confirme-que-la-hausse-des-taxes-sur-le-carburant-ne-sera-pas-reintroduite.html#xtor=EPR-2-\[ObsActu17h\]-20181206](https://www.nouvelobs.com/politique/20181206.OBS6689/edouard-philippe-confirme-que-la-hausse-des-taxes-sur-le-carburant-ne-sera-pas-reintroduite.html#xtor=EPR-2-[ObsActu17h]-20181206)

(Source : www.nouvelobs.com du 06/12/2018, avec AFP)

● **Malgré les promesses d'Edouard Philippe, le coût de l'électricité devra être répercuté, prévient EDF**

Le 04/12/18, **Edouard Philippe** a déclaré qu'il n'y aurait pas de hausse des tarifs du gaz et de l'électricité cet hiver. **Fabien Choné**, président de l'Anode (association nationale des opérateurs détaillants en énergie), a répondu au nom des opérateurs alternatifs et concurrents d'EDF, qu'il s'opposait à cette mesure. Tout en n'excluant pas un recours en justice. **Jean-Bernard Lévy**, PDG d'EDF, s'est exprimé sur le sujet sur RTL le 06/12/18 : « *A un autre moment, il faudra que les comptes soient faits et que le coût de l'électricité soit traduit dans les factures. [...] Nos concurrents souhaitent que nos prix augmentent ; nous, nous souhaitons juste l'application de la loi* ».

<https://www.usinenouvelle.com/article/malgre-les-promesses-d-edouard-philippe-le-cout-de-l-electricite-devra-etre-repercute-previent-edf.N779509>

(Source : www.usinenouvelle.com du 06/12/2018, avec Reuters (Benjamin Mallet, édité par Benoît Van Overstraeten)

● **"Gilets jaunes" : un impact économique "sévère et continu" selon Le Maire**

Le 03/12/18, **Bruno Le Maire**, ministre des Finances, a estimé que le mouvement des Gilets jaunes avait un « *impact sévère [et] continu* » sur l'économie française. Il y a eu, selon lui, des pertes importantes de chiffre d'affaires dans différents secteurs comme la grande distribution (- 15 % à - 25 %), la restauration (- 20 % à - 50 %), et des artisans et commerçants de proximité (- 20 % à - 40 %). Serait aussi très touchée l'automobile, Renault et PSA connaissant des baisses de commandes. Idem, de manière encore plus importante, pour l'industrie agro-alimentaire. **Markit** a publié une enquête le même jour, enquête qui indique « *une conjoncture difficile dans le secteur manufacturier français, les entreprises interrogées signalant une baisse du volume des nouvelles commandes, des suppressions d'emplois ainsi qu'une forte inflation de leurs coûts* ». Pour M. Le Maire, il y aura des mesures de soutien pour les entreprises en difficulté, comme le recours au chômage partiel, des ouvertures dérogatoires le dimanche. **M. Le Maire** : « *[De son côté,] la fédération bancaire française examine l'ensemble des situations de tous les artisans et commerçants des entreprises touchées* ». Au niveau de **Bercy**, des mesures de souplesse fiscale devraient être adoptées, soit sous forme de délai de paiement, soit sous forme de remise de pénalités. **Bercy** : « *Seront également concernées les échéances de CFE (cotisation foncière des entreprises) et les acomptes d'impôt sur les sociétés exigibles au 15 décembre. La direction générale des finances publiques fera preuve de toute la compréhension* ». Enfin, pour M. Le Maire, il faudrait accélérer la baisse des impôts et celle de la dépense publique. **M. Le Maire** : « *Cette crise est d'abord le résultat de déchirements territoriaux [liés à des] choix économiques [qui] depuis trois décennies ne nous ont pas permis de développer des emplois pour tous, [de] redresser notre industrie [et de] nous engager dans la voie d'une économie décarbonée* ». Avant d'affirmer : « *Ceux qui ont dirigé la France et qui nous font la leçon aujourd'hui devraient mesurer leur part de responsabilité dans la situation actuelle, [notamment à cause de] la hausse de la dette publique depuis dix ans* ». **La Tribune** conclut son article en rappelant que M. Le Maire « *a omis de préciser qu'il avait été aux responsabilités en tant que ministre de l'Agriculture sous Nicolas Sarkozy* ».

[https://www.latribune.fr/economie/france/gilets-jaunes-un-impact-economique-severe-et-continu-selon-le-maire-799603.html#xtor=EPR-2-\[l-actu-du-jour\]-20181204](https://www.latribune.fr/economie/france/gilets-jaunes-un-impact-economique-severe-et-continu-selon-le-maire-799603.html#xtor=EPR-2-[l-actu-du-jour]-20181204)

(Source : www.latribune.fr du 04/12/2018, Grégoire Normand)

[Retour au sommaire](#)

● **"Gilets jaunes": perte de 0,1 point de croissance au 4e trimestre**

Le 10/12/18, Bruno Le Maire a estimé que les manifestations des Gilets jaunes feront perdre 0,1 point de croissance sur le dernier trimestre. Pour lui, cette perte « *n'est pas rattrapable* ». M. Le Maire a également dit qu'il considérait que l'impact des manifestations était négatif pour les investisseurs étrangers. Pour sa part, la Banque de France a baissé sa prévision de croissance pour le quatrième trimestre de 0,4 % à 0,2 %.

[https://www.challenges.fr/economie/gilets-jaunes-perte-de-0-1-point-de-croissance_631028#xtor=EPR-1-\[ChaActu10h\]-20181210](https://www.challenges.fr/economie/gilets-jaunes-perte-de-0-1-point-de-croissance_631028#xtor=EPR-1-[ChaActu10h]-20181210)

(Source : www.challenges.fr du 10/12/2018, AFP)

● La négociation sur l'assurance chômage est reportée

Le 07/12/18, le Medef a annoncé que la séance de négociation sur l'assurance chômage était décalée. Elle devait avoir lieu le 11/12/18, elle aura lieu une semaine plus tard. La raison ? La décision a été prise « *compte tenu du contexte global* ». D'ailleurs, CFTC et CFE-CGC avaient, de leur côté, demandé un ajournement de la réunion, le calendrier leur apparaissant comme trop chargé. Les partenaires sociaux se rencontrent en effet deux fois par semaine. Philippe Louis, président de la CFTC : « *Il faut faire une pause pour avancer sereinement, [...] quitte à finir plus tard* ». Et effectivement, les négociations, qui devaient se terminer le 25/01/19, devraient au bout du compte durer quelques semaines de plus. Le JDD conclut en expliquant que l'accord du patronat tenait sans doute au fait que « *ce dossier explosif risquait d'ajouter de l'huile sur le feu dans un climat social déjà très tendu* ». Ajoutant que plusieurs mesures avancées par le Medef entendaient réduire l'indemnisation des demandeurs d'emploi.

<https://www.lejdd.fr/Societe/Social/info-jdd-la-negociation-sur-lassurance-chomage-est-reportee-3816002>

(Source : www.lejdd.fr du 07/12/2018, Emmanuelle Souffi)

COTISATIONS SECURITE SOCIALE

● L'Assemblée nationale adopte définitivement le budget de la Sécurité sociale pour 2019

Le 03/12/2018, le PLFSS (projet de loi de financement de la Sécurité sociale) a été définitivement voté par l'Assemblée nationale. Le vote : 48 pour ; 32 contre ; 2 abstentions. **Les principaux points du budget : 01)-** Déploiement d'assistants médicaux (4 000) pour aider les médecins libéraux (mais pas pour les médecins isolés en zone sous-dense, comme le demandait le Sénat) ; constitution d'un millier de communautés professionnelles territoriales de santé (CPTS). L'Ondam (objectif national de dépenses d'assurance maladie, 200,3 milliards d'euros) a été relevé de 2,3 % à 2,5 % (+ 400 millions d'euros). Les partenaires conventionnels vont négocier ces points « *dans le mois suivant la promulgation de la loi* ». Ils doivent aboutir dans les trois mois. **02)-** Expérimentation du forfait Véran, c'est-à-dire la réorientation des patients légers des urgences vers la médecine de ville. Est prévu dans cette expérimentation une rémunération de 20 à 60 euros (montant à définir par décret) pour les hôpitaux pour chaque patient réorienté. **03)-** Elargissement du champ des innovations organisationnelles sous forme expérimentale. Un médecin libéral pourra exercer au sein d'un centre de santé dans les zones déficitaires. Les pharmaciens, eux, auront le droit de renouveler des traitements chroniques ou d'ajuster une posologie dans le cadre d'un projet de santé interpro. Par contre, il ne leur sera pas permis de délivrer certains médicaments à prescription médicale obligatoire (dans le cadre d'un protocole). Quant au dispositif d'infirmiers référents que souhaitait le Sénat, il a été écarté. **04)-** Enrayer l'augmentation des arrêts de travail. Deux mesures ont été prises : a) Les arrêts de travail devront, « *sauf exception* », être établis de façon dématérialisée par les médecins ; b) Le recours au temps partiel thérapeutique est facilité. Comment ? En supprimant l'obligation préalable d'un arrêt de travail à temps plein. **05)-** Suppression de l'obligation de mention manuscrite « *non substituable* » sur les ordonnances. Un médecin qui ne voudra pas prescrire un générique devra justifier sa position en fonction d'un référentiel regroupant des critères médicaux objectifs. Un refus de générique par le patient sans justification médicale aura des répercussions sur le remboursement du médicament prescrit, le remboursement se faisant alors sur la base du générique et non du princeps. **06)-** Extension de la couverture maladie universelle complémentaire (CMU-C) aux personnes qui, aujourd'hui, sont éligibles à l'aide au paiement d'une complémentaire santé (ACS). Entrée en vigueur, le 01/11/2019. Nombre de bénéficiaires : près d'un million de gens. Sera aussi mis en œuvre le reste à charge zéro pour certaines lunettes, prothèses dentaires et auditives. La montée en charge sera progressive, durant jusqu'en 2021. **07)-** Extension de la possibilité pour les pharmaciens de vacciner contre la grippe. Expérimentée dans deux régions, cette mesure sera étendue à l'ensemble du territoire pour l'hiver 2019-2020.

[Retour au sommaire](#)

https://www.lequotidiendumedecin.fr/actualites/article/2018/12/04/lassemblee-nationale-adopte-definitivement-le-budget-de-la-securite-sociale-pour-2019_863694

(Source : www.lequotidiendumedecin.fr du 04/12/2018, Loan Tranthimy et Sophie Martos)

● 415 millions d'euros de crédits versés aux hôpitaux

Le 03/12/18, **Agnès Buzyn**, ministre de la Santé, a annoncé que les hôpitaux allaient récupérer en décembre l'intégralité des 415 millions d'euros mis en réserve cette année dans le budget de l'Assurance maladie. C'est la première fois qu'une telle mesure est prise depuis 2013. **Mme Buzyn** : « *La somme "v[a] être réalloué[e] aux établissements de santé en une fois, en fin d'année* ». La raison ? Mme Buzyn a estimé que, pour 2018, l'Ondam (objectif national de dépenses d'assurance maladie) avait été respecté et que chacun avait fait les efforts attendus et nécessaires. Elle répond ainsi à la demande des quatre fédérations hospitalières du privé, du public et du privé à but non lucratif, qui avaient demandé le dégel complet des sommes mises en réserves et une hausse des tarifs. Mme Buzyn se dit consciente que cela ne résout pas tous les problèmes dus aux dysfonctionnements hospitaliers, mais qu'il s'agit là d'un « *signal très, très fort pour les établissements de santé du respect qu'on leur porte et de l'accompagnement qu'on met en place* ». Pour la ministre, le gouvernement est très attentif à la situation des hôpitaux. **Mme Buzyn** : « *Nous nous mettons en ordre de marche pour enclencher [leur transformation dans le cadre du plan santé,] en ne leur imposant pas d'économies supplémentaires* ».

https://www.lexpress.fr/actualite/societe/415-millions-d-euros-de-credits-verses-aux-hopitaux_2051741.html

(Source : www.lexpress.fr du 04/12/2018, avec AFP)

● Médecins: toujours moins de généralistes

Le 04/12/18, le Conseil national de l'Ordre des médecins (Cnom) a publié son atlas démographique annuel 2018. Il en ressort que le nombre de généralistes n'arrête pas de baisser et que les inégalités territoriales continuent de se creuser. Le nombre de médecins actifs est de 217 107 (+ 0,5 % sur un an). S'ajoutent à ce chiffre 17 373 praticiens recensés en cumul emploi-retraite (+ 3,1 % par rapport au début 2017). Le nombre de médecins non remplaçants et non retraités est stable, à 198 081 (+ 0,1 %). Le nombre de généralistes recule, à 87 801 (- 0,4 %). Depuis 2010, la France a vu le nombre de généralistes diminuer de 6,8 %. D'après le Cnom, elle devrait en perdre autant d'ici 2025. Le nombre de spécialistes est en hausse, à 85 647 (+ 0,4 %), tout comme celui des chirurgiens, à 24 632 (+ 0,8 %). Depuis 2010, on assiste au phénomène inverse de celui des généralistes, puisque le nombre des spécialistes a augmenté (+ 4,2 %). Des évolutions des professions médicales sont confirmées : le salariat est en hausse (47 %), au détriment de l'exercice libéral (42 %) ou mixte (11 %). On note que la féminisation du corps médical progresse (47 %). Les inégalités territoriales se creusent, avec des baisses de densités plus importantes « *dans les départements déjà affectés* » par la désertification médicale. En métropole, le nombre de médecins pour 100 000 habitants varie, de 687,8 à Paris à 154,3 dans l'Eure. **L'atlas** : « *Les plus hautes densités sont caractérisées par un phénomène de métropolisation, [les grandes villes bénéficiant en prime de] l'attractivité des centres hospitalo-universitaires* ».

<http://www.lefigaro.fr/flash-eco/2018/12/04/97002-20181204FILWWW00114-medecins-toujours-moins-de-generalistes.php>

(Source : www.lefigaro.fr du 04/12/2018, avec AFP)

[Retour au sommaire](#)

FISCALITE

● ISF : Macron recadre ses ministres

Le 05/12/18, le président **Macron** a déclaré en conseil des ministres qu'il était opposé à tout rétablissement de l'ISF. En cela, il contredit ce que certains ministres avaient laissé entendre les jours précédents, comme Marlène Schiappa. Il a expliqué que la déclaration de Benjamin Griveaux, porte-parole du gouvernement, avait pu être mal comprise. **M. Griveaux** : « *Si l'évaluation n'est pas la bonne, le sujet pourra être rouvert. Si une mesure qu'on a prise, qui coûte de l'argent public [...] ne fonctionne pas, si quelque chose ne marche pas, on n'est pas idiots, on va le changer* ». « *Nous ne détricoterons rien de ce qui a été fait depuis dix-huit*

mois », a dit **Emmanuel Macron**. La position du président de la république a été exposée l'après-midi même par le premier ministre, **Edouard Philippe**, à l'Assemblée nationale.

https://www.lesechos.fr/politique-societe/gouvernement/0600285496919-exclusif-isf-macron-recadre-ses-ministres-2227535.php#xtor=EPR-7-%5Bmatinale%5D-20181206-%5BProv_popup_unknown_art3%5D-1990916

(Source : www.lesechos.fr du 06/12/2018, Cécile Cornudet)

● **La France introduira une taxe Gafa en 2019 faute d'accord européen**

Le 06/12/18, Bruno Le Maire, ministre des Finances, a déclaré que, si les discussions au niveau européen n'aboutissaient pas, la France entendait mettre en œuvre « dès 2019 » une taxe nationale sur les grands du numérique. **M. Le Maire** : « *Je ne lâcherai rien. [...] L'argent, il est chez les géants du numérique, qui font des profits considérables grâce aux consommateurs français, et qui payent 14 points d'imposition en moins que les autres entreprises, que les PME que les TPE* ».

[https://www.challenges.fr/media/gafa/la-france-introduira-une-taxe-gafa-en-2019_630284#xtor=EPR-1-\[ChaActu10h\]-20181206](https://www.challenges.fr/media/gafa/la-france-introduira-une-taxe-gafa-en-2019_630284#xtor=EPR-1-[ChaActu10h]-20181206)

(Source : www.challenges.fr du 06/12/2018, avec AFP)

● **La France championne des impôts selon l'OCDE**

Le 05/12/18, l'**OCDE** (organisation de coopération et de développement économiques) a publié un rapport dont il ressort que la France, qui a pris la place du Danemark en première position, est le pays de la zone OCDE qui possède le taux de prélèvements obligatoires le plus élevé : 46,2 % du PIB (produit intérieur brut) en 2017 (+ 0,7 point par rapport à 2016). Le taux des prélèvements obligatoires (impôts et cotisations sociales) a été en moyenne de 34,2 % du PIB dans les 36 pays membres de l'OCDE (contre 34,0 % en 2016). C'est le chiffre le plus haut enregistré par l'OCDE depuis 1965. Après la France, viennent le Danemark (46,0 % en 2017, - 0,2 point par rapport à 2016), la Belgique (44,6 % en 2017, + 0,5 point par rapport à 2016). Le pays où la pression fiscale est la moins forte : le Mexique (16,2 % du PIB).

[https://www.challenges.fr/economie/fiscalite/la-france-championne-des-impots-selon-l-ocde_630104#xtor=EPR-2-\[ChaActu18h\]-20181205](https://www.challenges.fr/economie/fiscalite/la-france-championne-des-impots-selon-l-ocde_630104#xtor=EPR-2-[ChaActu18h]-20181205)

(Source : www.challenges.fr du 05/12/2018, avec Reuters)

LA VIE DES ENTREPRISES

● **Sanofi France annonce un plan de 670 départs volontaires**

Le 05/12/18, **Guillaume Leroy**, président France du groupe pharmaceutique Sanofi, a annoncé que 670 postes devraient être supprimés en France d'ici 2020. Où ? Dans les fonctions support. Comment ? Les départs se feront sur la base du volontariat. Pourquoi ? Il s'agit d'un nouveau plan mondial de transformation du groupe. D'autre part, 80 postes dans les fonctions informatiques seront externalisés sur la même période. Là aussi sur la base du volontariat. Parallèlement, Sanofi compte embaucher 250 personnes dans l'Hexagone dans des nouveaux métiers, comme la bio-production et le numérique. Pour rappel, en septembre 2018, le groupe avait promis de poursuivre ses efforts d'économies, « après avoir atteint avec un an d'avance son objectif de réduction de coûts de 1,5 milliard d'euros ». Des données syndicales indiquent que Sanofi a supprimé près de 5 000 emplois (sur un total de 25 000 en France) depuis 2008.

[https://www.challenges.fr/entreprise/sanofi-france-annonce-un-plan-de-670-departs-volontaires_630166#xtor=EPR-2-\[ChaActu18h\]-20181205](https://www.challenges.fr/entreprise/sanofi-france-annonce-un-plan-de-670-departs-volontaires_630166#xtor=EPR-2-[ChaActu18h]-20181205)

(Source : www.challenges.fr du 05/12/2018, AFP)

[Retour au sommaire](#)

● **La Fondation Louis Vuitton soupçonnée de fraude fiscale**

Le 15/11/18, **le Fricc** (front républicain d'intervention contre la corruption) a déposé plainte auprès du tribunal de grande instance de Paris. Il s'agit en fait d'une plainte contre x qui concerne la Fondation Louis Vuitton. Motif de la plainte : escroquerie, recel d'escroquerie, fraude fiscale et blanchiment de fraude fiscale. La Fondation Louis Vuitton appartient au groupe LVMH et est dédiée à des expositions artistiques. L'argumentaire du Fricc : la construction du nouveau bâtiment de la Fondation a coûté 790 millions d'euros (contre 100

millions annoncés en 2006, au début du projet). D'après le Fricc, LVMH aurait bénéficié d'un dispositif fiscal qui lui aurait permis de déduire de l'impôt sur les sociétés 60 % du montant des sommes dépensées. De plus, le groupe aurait fait une demande de remboursement de la TVA. Toujours selon le Fricc, « *la somme totale de décharge obtenue par le groupe LVMH et la Fondation Louis Vuitton [a atteint près de 603 millions d'euros]* ». De son côté, la Cour des comptes a relevé que la réduction d'impôts des entreprises du groupe LVMH pour les sommes versées à la Fondation Louis Vuitton représentait « *environ 8,1 % de la dépense fiscale totale pour l'État au titre du mécénat des entreprises sur la période* ». **La Fondation et le groupe LVMH** : « *[Cette plainte] a manifestement été rédigée dans le seul but de nuire à la réputation de la Fondation Louis Vuitton et du groupe LVMH. [Nous comptons] poursuivre en justice [le Fricc] pour dénonciation calomnieuse [et] réclamer des dommages et intérêts correspondants au préjudice médiatique subi* ». Avant de rappeler : « *Pour mémoire, le rapport de la Cour des Comptes sur le mécénat des entreprises a précisé, après une enquête longue et détaillée, que la Fondation Louis Vuitton n'appelle aucune observation quant à sa régularité ou sa légalité* ».

https://www.lexpress.fr/actualite/societe/justice/la-fondation-louis-vuitton-soupconnee-de-fraude-fiscale_2051280.html

(Source : www.lexpress.fr du 30/11/2018, avec AFP)

● Amende de 189 millions d'euros pour six entreprises d'électroménager

L'Autorité de la concurrence vient d'annoncer qu'après six ans d'enquête, six fabricants d'électroménager avaient été condamnés pour s'être entendus sur des hausses de prix dans les années 2000. Il s'agit du français Eberhardt Frères, de l'américain Whirlpool, de l'allemand BSH (une co-entreprise Bosh-Siemens), du suédois Electrolux, des italiens Candy Hoover et Indesit. Ces six entreprises représentaient, en 2012, 70 % du marché français. Montant total de l'amende infligée : 189 millions d'euros. **L'Autorité** : « *Les entreprises en cause n'ont pas contesté les faits et ont bénéficié à ce titre d'une réduction de sanction dans le cadre d'une procédure de transaction* ». Elles n'ont pas non plus contesté les amendes.

<https://www.usinenouvelle.com/editorial/amende-de-189-millions-d-euros-pour-six-entreprises-d-electromenager.N779574>

(Source : www.usinenouvelle.com du 06/12/2018, avec Reuters (par Dominique Vidalon, Benoît Van Overstraeten et Dominique Rodriguez, édité par Jean-Michel Bélot)

● Carlos Ghosn inculpé au Japon pour dissimulation de revenus, Nissan aussi

Le 10/12/18, **Carlos Ghosn** a été inculpé par le parquet de Tokyo pour dissimulation de revenus sur cinq ans, de 2010 à 2015 (environ 5 milliards de yens, soit 38 millions d'euros). La garde à vue de M. Ghosn a été prolongée pour les mêmes motifs, mais cette fois-ci pour une période plus récente (2015 à 2018, pour un montant de 4 milliards de yens). Enfin, le parquet de Tokyo pourrait examiner la possibilité d'abus de biens sociaux que Nissan lui reproche. De son côté, **Nissan** est aussi poursuivi en tant qu'entité morale, les juges estimant que « *la responsabilité de l'entreprise était aussi engagée, car c'est elle qui a remis les rapports incriminés aux autorités boursières* ».

https://www.liberation.fr/planete/2018/12/09/carlos-ghosn-inculpe-au-japon-pour-dissimulation-de-revenus-nissan-aussi_1697043?xtor=EPR-450206&utm_source=newsletter&utm_medium=email&utm_campaign=quot

(Source : www.liberation.fr du 09/12/2018, mis à jour le 10/12/2018, avec AFP)

[Retour au sommaire](#)

LA VIE DES DEPARTEMENTS

● Seine-et-Marne. Le Mesnil-Amelot : le logisticien Rhea espère la création de 3500 emplois

Le 05/12/18, la directrice de l'aménageur Rhea a dévoilé le projet d'un parc de logistique. **Philippe Arfi**, directeur France de Goodman : « *Sur une surface de 37 hectares, nous allons bâtir trois bâtiments de 98.000 m², 49.000 m² et 43.000 m² que nous louerons à trois grands groupes d'e-commerce. C'est un secteur très porteur et nous espérons créer un millier d'emplois directs rien que sur nos trois bâtiments, situés dans le triangle d'or de la logistique entre l'A1 et la N2 à proximité immédiate de l'aéroport Roissy Charles de Gaulle* ». Coût

prévu de l'acquisition du terrain et de la construction : entre 200 et 250 millions d'euros. Au total, la future ZAC, qui accueillera, en plus des activités logistiques, un centre de vie, un restaurant, des bureaux, un parc d'activités pour PME et PMI, devrait apporter la création de 3 500 emplois. La livraison définitive de la ZAC est prévue pour 2026 ou 2027.

[http://www.leparisien.fr/seine-et-marne-77/le-mesnil-amelot-la-creation-de-200-000-m-d-entrepots-logistiques-devrait-creer-des-milliers-d-emplois-06-12-2018-7962156.php#xtor=EREC-1481423602-\[NL77\]---\\${ id_connect_hash}@1](http://www.leparisien.fr/seine-et-marne-77/le-mesnil-amelot-la-creation-de-200-000-m-d-entrepots-logistiques-devrait-creer-des-milliers-d-emplois-06-12-2018-7962156.php#xtor=EREC-1481423602-[NL77]---${ id_connect_hash}@1)

(Source : www.leparisien.fr du 06/12/2018, Hendrik Delaire)

OPINIONS/VIE POLITIQUE

● "Les impôts ne sont plus justes" : l'économiste Julia Cagé appelle à rétablir l'ISF

Julia Cagé, économiste, auteure du « *Prix de la Démocratie* » (Fayard 2018), estime que le rétablissement de l'ISF (impôt de solidarité sur la fortune) pourrait calmer le sentiment d'injustice fiscale que ressentent les Gilets jaunes. Pour elle, Emmanuel Macron a, depuis qu'il est au pouvoir, « *mené une politique fiscale en faveur des plus favorisés alors qu'il a augmenté les impôts pour les plus pauvres* ». Avant d'énumérer la baisse des allocations pour le logement, le gel des prestations sociales, la hausse de la fiscalité sur le tabac qui touche essentiellement les plus modestes, la hausse de la fiscalité sur l'énergie... Alors que, dit-elle, les plus aisés ont bénéficié de la suppression de l'ISF (remplacé par l'IFI qui rapportent moins) et de l'instauration d'un prélèvement forfaitaire unique sur le capital. L'injustice fiscale qui en résulte se traduit en termes de pouvoir d'achat : « *Celui des 1 % les plus riches a augmenté de 6 % cette année et celui des 0,1 % les plus riches a augmenté de 20 % cette année. [...] Les classes populaires voient très bien que ce gouvernement a de l'argent pour les plus favorisés puisqu'il leur a donné quasiment 8 milliards d'euros par an dès le début de son quinquennat, avec ces deux mesures* ». Pour Mme Cagé, l'accentuation des inégalités fiscales tient à l'électorat qu'a été cherché Emmanuel Macron, « *la frange la plus aisée de la population* » : « *Au lieu d'aller faire campagne auprès de l'ensemble des Français, il est allé faire campagne auprès des très riches parisiens, à Londres, à New York, en organisant des levers de fonds où la place autour de la table valait 7.500 euros. Et là, que lui a-t-on dit ? Que la priorité pour les Français était de supprimer l'ISF* ». En conclusion, Mme Cagé explique que si le président ne recule pas sur ces deux mesures (ISF et Tax flat), il risque de « *tuer toute possibilité d'une fiscalité énergie* ». Car, selon elle, « *personne n'est contre la taxe énergie en soi. Mais elle ne doit pas être punitive pour les plus pauvres* ».

[https://www.nouvelobs.com/economie/20181205.OBS6605/les-impots-ne-sont-plus-justes-l-economiste-julia-cage-appelle-a-retablir-l-isf.html#xtor=EPR-2-\[ObsActu17h\]-20181205](https://www.nouvelobs.com/economie/20181205.OBS6605/les-impots-ne-sont-plus-justes-l-economiste-julia-cage-appelle-a-retablir-l-isf.html#xtor=EPR-2-[ObsActu17h]-20181205)

(Source : www.nouvelobs.com du 05/12/2018, Mahaut Landaz)

[Retour au sommaire](#)

Le.Crible, la lettre d'information hebdomadaire de l'Urssaf Ile-de-

France. En ligne tous les mardis

Directeur de publication : Didier Malric

Rédacteur en chef : Eric Tessier

Contact : eric.tessier@urssaf.fr

Si vous ne désirez plus recevoir cette newsletter, merci d'envoyer un mail à l'adresse suivante : eric.tessier@urssaf.fr

A l'inverse, si vous n'êtes pas abonné(e) et désirez l'être, merci d'envoyer un mail à la même adresse : eric.tessier@urssaf.fr

Si vous êtes abonné(e) et changez d'adresse électronique, et si vous souhaitez rester abonné(e), merci d'envoyer votre nouvelle adresse électronique à la même adresse : eric.tessier@urssaf.fr